



COVID 19 - Flash Info Familles - du 29 octobre 2020

Bonjour,

Nous souhaitons revenir vers vous suite aux annonces d'hier soir du Président de la République en ce contexte de crise sanitaire.

Nous sommes actuellement dans l'attente des consignes de l'Etat, qui seront ensuite déclinées par l'ARS et le Conseil Départemental en fonction des spécificités de notre secteur. Monsieur MAINCENT aura une réunion avec l'ARS vendredi matin.

Une conférence de presse aura lieu en fin de journée au niveau ministériel, ce qui permettra nous l'espérons rapidement, de vous détailler l'organisation à mettre en place par rapport aux accueils de vos enfants ou d'un proche de votre famille au sein de notre association.

Une nouvelle attestation de déplacement dérogatoire sera publiée par le gouvernement à compter de demain vendredi 30 octobre 2020, nous reviendrons vers vous dès que ce nouveau modèle sera disponible.

Nous avons pleinement conscience que beaucoup de questions sont en attente de réponses concrètes, compte tenu des conséquences pour votre vie professionnelle et personnelle. Nous mettrons tout en œuvre pour assurer une communication auprès de vous, une fois ces précisions nationales diffusées.

A cette heure, nous vous conseillons de vous organiser pour les accueils temporaires de ce week-end, n'ayant pas de consigne sur leur maintien ou non. Et nous n'aurons guère le choix que de vous informer dans un délai très court.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Numéro d'Astreinte Téléphonique dédié aux Familles

24h24 – 7j/7

02 31 15 52 67

Vous pouvez également avoir des informations sur les pages Facebook de l'Apaei de Caen et de l'Unapei

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée